

Etat des lieux et perspectives de l'offre et du recours aux soins **VILLETANEUSE**

25 546 médecins libéraux en exercice en Île-de-France, dont 11 185 médecins généralistes et 14 361 médecins spécialistes

L'URPS médecins une organisation professionnelle et indépendante:

- **Légitimité:** Tous les 5 ans une Assemblée Générale de 80 médecins élus par l'ensemble des médecins libéraux franciliens, 40 % de participation aux dernières élections
- **Professionalisme:** des élus médecins en exercice au contact quotidien du terrain et des patients
- **Indépendance:** Un budget basé sur les cotisations des médecins qui garantit l'indépendance de notre représentation

URPS médecins et ARS Ile-de-France ont signé un **protocole d'accord** en juillet 2017 portant sur le renforcement de l'offre et de l'accès aux soins en Ile-de-France, région la plus touchée par la désertification médicale. Le protocole porte notamment sur:

- Diagnostic et animation de territoires à la demande du Maire
- Redynamisation des cabinets de groupe fragilisés
- Aide à l'investissement immobilier pour les cabinets de groupe
- Aide au déploiement du numérique dans l'exercice libéral
- Accompagnement installation des professionnels de santé

Plus de détail: www.urps-med-idf.org

Mission engagée avec la ville de Villetaneuse, objectifs :

- Recenser et qualifier l'offre de soins libérales sur le territoire
- Analyser son évolution et son devenir
- Partager ce diagnostic avec les professionnels de santé et les élus
- Engager un plan d'actions aménagement du territoire et offre de soins

- Des médecins en exercice qui vieillissent
- Des jeunes générations qui ne suffisent pas à assurer le renouvellement
- Des spécialités plus touchées que d'autres : médecine générale, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique
- D'autres professions qui subissent aussi des pénuries (dentistes, kiné, orthophonistes)
- Une répartition hétérogène
- Une demande de soins en augmentation et plus exigeante en termes de qualité et de disponibilité

Une modification de l'exercice :

- Qualité de vie professionnelle
 - Une pratique plus collective et plus organisée
 - Libérée du poids des tâches administratives
 - Moins intense (durée et horaires de travail)
 - Libérant du temps pour la formation et activités non curatives (réseaux de soins, prévention, éducation pour la santé...)

- Qualité de vie familiale
 - Carrière du conjoint
 - Scolarité des enfants
 - Vie personnelle

Construire un nouveau mode d'exercice cohérent avec :

- ❖ L'intérêt politique des villes engagées
- ❖ Une logique de territoire et de proximité
- ❖ Les exigences accrues de l'exercice médical
- ❖ La demande des patients dans un contexte d'offre de soins en pénurie.

- Villetaneuse compte 12 658 habitants
- La ville est située dans le département de la Seine-Saint-Denis à une dizaine de kilomètres de Paris.
- Elle appartient au canton d'Épinay-sur-Seine et à la Métropole du Grand Paris



LES SOINS EN LIBERAL A VILLETANEUSE

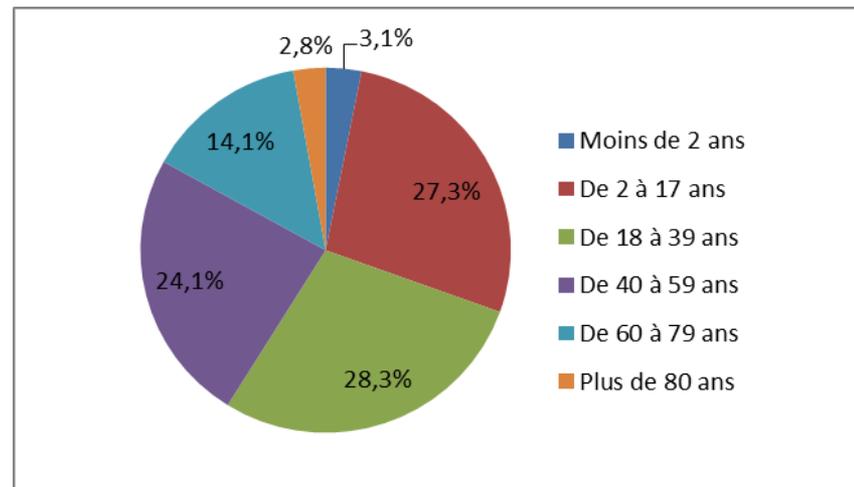
Parmi les habitants de Villetaneuse, 10 468 patients ont consommé un acte de médecine générale en 2016.

En moyenne, ils ont 4,8 fois recours à un médecin généraliste dans l'année, soit une consommation annuelle de 50 452 actes pour les habitants de Villetaneuse.

Parmi eux :

- 17 % en ALD
- 22 % bénéficiaires de la CMU

**Age des patients habitant Villetaneuse
ayant eu recours à un médecin
généraliste en 2016**



Les patients de Villetaneuse qui se font soigner ailleurs (Année 2016 – Source Assurance Maladie)

Spécialité	Nb de patients	Nb d'actes	Taux de fuite
MEDECINE GENERALE	4 896	18 606	47%
RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	3 847	13 146	100%
OPHTALMOLOGIE	2 363	5 191	100%
DENTISTE	1 581	6 945	83%
INFIRMIER	1 185	24 917	58%
PATHOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE	1 000	4 405	100%
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE ET GYNECOLOGIE M	940	2 742	100%
MASSEUR - KINESITHERAPEUTE	896	19 646	81%
ANESTHESIOLOGIE - REANIMATION CHIRURGICA	786	2 076	100%
OTO RHINO-LARYNGOLOGIE	606	1 014	100%
DERMATOLOGIE ET VENEROLOGIE	586	847	100%
ANATOMIE-CYTOLOGIE-PATHOLOGIQUE	474	736	100%
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	390	831	100%
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	377	951	100%
PEDIATRIE	321	1 052	100%
RHUMATOLOGIE	257	623	100%
NEUROLOGIE	224	676	100%
CHIRURGIE GENERALE	219	542	100%
PNEUMOLOGIE	215	465	100%
CHIRURGIE UROLOGIQUE	193	453	100%

- En médecine générale, 47 % des patients résidant à Villetaneuse ayant eu un recours en médecine générale se sont adressés à un MG en dehors de Villetaneuse
- Les communes les plus fréquentées par les Villetaneusiens :

Spécialité	Nom commune	Nb de patients	Nb d'actes
MEDECINE GENERALE	Stains	1 293	3 619
MEDECINE GENERALE	Saint-Denis	751	2 686
MEDECINE GENERALE	Pierrefitte-sur-Seine	585	2 383
MEDECINE GENERALE	Épinay-sur-Seine	477	1 636
MEDECINE GENERALE	Deuil-la-Barre	146	600

Soins exécutés par des professionnels de santé installés à Villetaneuse pour des bénéficiaires franciliens (année 2016 – source assurance maladie)*

Spécialité	Nb de patients	Nb d'actes
MEDECINE GENERALE	21 231	70 781
INFIRMIER	1 071	94 280
DENTISTE	738	2 548
MASSEUR - KINESITHERAPEUTE	368	6 131
ORTHOPHONISTE	138	4 045

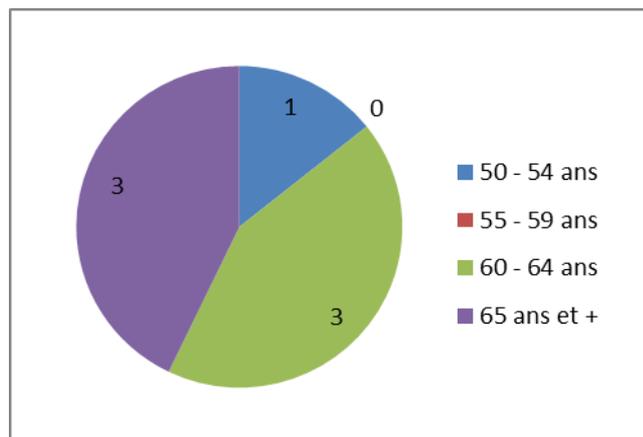
Origine des patients ayant consulté au moins une fois un médecin généraliste de Villetaneuse en 2016

Commune	Nbre de patient	Nbre d'actes
EPINAY SUR SEINE	3740	11317
ST DENIS	2290	6477
MONTMAGNY	920	2698
PIERREFITTE SUR SEINE	735	2273
DEUIL LA BARRE	403	1092
STAINS	263	799
SARCELLES	297	690
BOBIGNY	133	480
ARGENTEUIL	184	448
ST GRATIEN	131	421

Les médecins

7 médecins sont généralistes (médecins traitants) sur la ville de Villetaneuse, soit une densité ramenée à 5,5 médecins pour 10 000 habitants (contre 5,5 pour le département et 7,2 pour la région)

- 86 % ont plus de 60 ans
- 86 % sont des hommes
- 100 % en secteur 1



Nouveau Zonage ARS 2017 : **Zone vivier PTS**

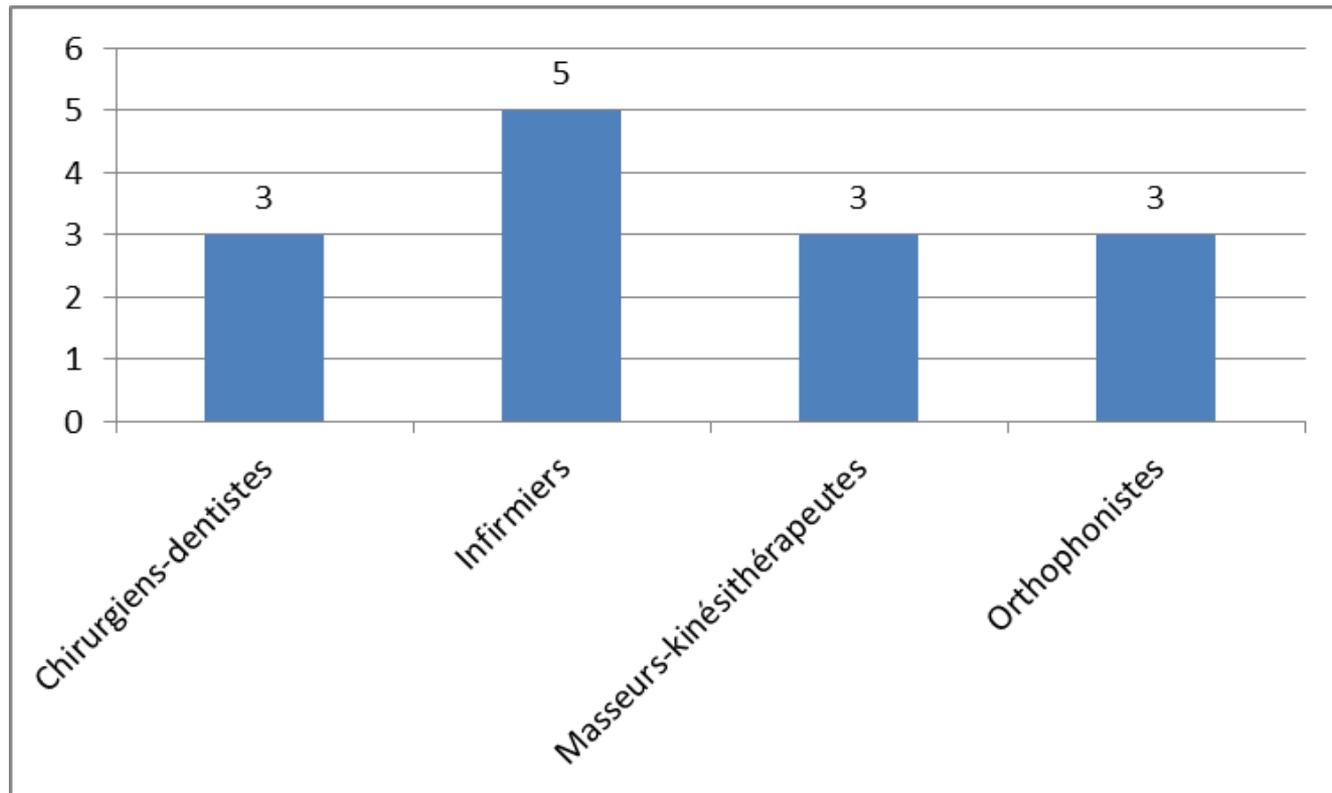
Depuis 2010 :

- 1 médecin généraliste s'est installé à Villetaneuse

- 3 médecins généralistes ont quitté Villetaneuse
 - La moyenne d'âge des départs est de 51 ans
 - Motifs des départs : 100 % ont cessé d'exercer

Les autres professionnels libéraux

Nombre de professionnels de santé non médecins



Les chirurgiens-dentistes libéraux sur le territoire :

3 chirurgiens-dentistes libéraux en exercice

Moyenne d'âge : 42 ans; ratio H/F : 100 % H

Consommation de soins à Villetaneuse :

- 2 548 actes ont été effectués par les dentistes de la ville
- Un taux de fuite de 83 %
- Communes les plus fréquentées par les Villetaneusiens

Spécialité	Nom commune	Nb de patients	Nb d'actes
DENTISTE	Épinay-sur-Seine	314	1349
DENTISTE	Saint-Denis	195	1056
DENTISTE	Deuil-la-Barre	87	398
DENTISTE	Pierrefitte-sur-Seine	79	355
DENTISTE	Les Mureaux	114	288

*Zonage ARS en chirurgiens-dentistes :
Zone sous dotée
(ARS dénombre 3 Chirurgiens-
Dentistes sur le territoire)*

Depuis 2010

- 2 dentistes se sont installés à Villetaneuse

- 4 dentistes ont quitté Villetaneuse

 - La moyenne d'âge des départs est de 44 ans
 - Les motifs des départs sont divers
 - 50 % ont cessé d'exercer
 - 50 % se sont installés hors département

Les infirmiers libéraux sur le territoire :

5 infirmiers libéraux en exercice

Moyenne d'âge : 44 ans; ratio H/F : 80 % F

Consommation de soins à Villetaneuse :

- 94 280 actes ont été effectués par des infirmiers de la ville
- Un taux de fuite de 58 %
- Communes les plus fréquentées par les Villetaneusiens

Spécialité	Nom commune	Nb de patients	Nb d'actes
INFIRMIER	Pierrefitte-sur-Seine	120	6814
INFIRMIER	Saint-Denis	615	4861
INFIRMIER	Épinay-sur-Seine	13	1885
INFIRMIER	Fosses	1	1730
INFIRMIER	Garges-lès-Gonesse	3	1625

*Zonage ARS en infirmiers libéraux :
Zone très sous dotée
(ARS dénombre 2 infirmiers sur le territoire)*

Depuis 2010

- 3 infirmiers se sont installés à Villetaneuse

- 5 infirmiers ont quitté Villetaneuse
- La moyenne d'âge des départs est de 42 ans
- Les motifs des départs sont divers
 - 80 % ont cessé d'exercer
 - 20 % se sont installés hors département

Les masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur le territoire :

3 masseurs-kinésithérapeutes libéraux en exercice

Moyenne d'âge : 27 ans; ration H/F : 67 % H

Consommation de soins à Villetaneuse :

- 6 131 actes ont été effectués par les kinésithérapeutes de la ville
- Un taux de fuite de 81 %
- Communes les plus fréquentées par les Villetaneusiens

Spécialité	Nom commune	Nb de patients	Nb d'actes
INFIRMIER	Pierrefitte-sur-Seine	120	6814
INFIRMIER	Saint-Denis	615	4861
INFIRMIER	Épinay-sur-Seine	13	1885
INFIRMIER	Fosses	1	1730
INFIRMIER	Garges-lès-Gonesse	3	1625

Zonage ARS en masseurs-kinésithérapeutes libéraux:

Zone intermédiaire

(ARS dénombre 0 masseurs-kinésithérapeutes sur le territoire)

Depuis 2010

- 3 masseurs-kinésithérapeutes se sont installés à Villeteuse
- Aucun masseur-kinésithérapeute n'a quitté Villeteuse

Les orthophonistes libérales sur le territoire :

3 orthophonistes libérales en exercice

Moyenne d'âge : 40 ans; ratio H/F : 100 % F

Consommation de soins à Villetaneuse :

- 4 045 actes ont été effectués par les orthophonistes de la ville
- Un taux de fuite de 45 %
- Communes les plus fréquentées par les Villetaneusiens

Spécialité	Nom commune	Nb de patients	Nb d'actes
ORTHOPHONISTE	Saint-Denis	12	230
ORTHOPHONISTE	Paris 15e Arrondissement	2	206
ORTHOPHONISTE	Montmagny	6	159
ORTHOPHONISTE	Pierrefitte-sur-Seine	5	140
ORTHOPHONISTE	Épinay-sur-Seine	2	97

*Zonage ARS en Orthophonistes :
Zone intermédiaire
(ARS dénombre 2 orthophonistes
sur le territoire)*

Depuis 2010

- 2 orthophonistes se sont installés à Villetaneuse

- 4 orthophonistes ont quitté Villetaneuse

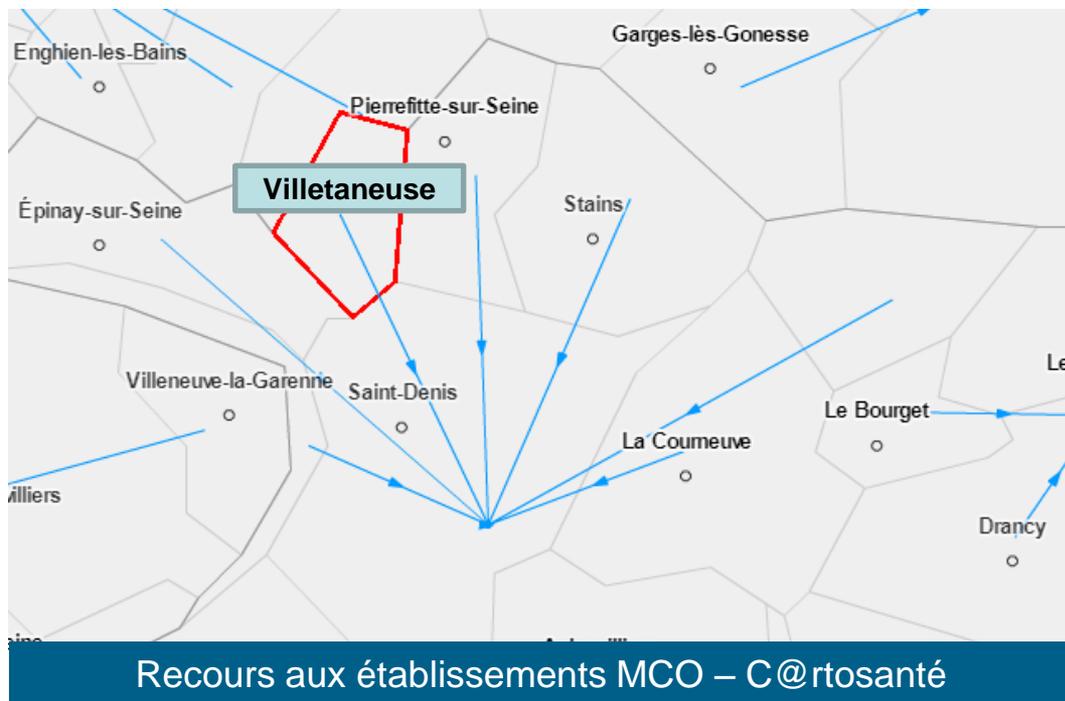
 - La moyenne d'âge des départs est de 31 ans
 - Les motifs des départs sont divers
 - 75 % se sont installés hors département
 - 25 % ont cessé d'exercer

Les autres professionnels libéraux

LES SOINS EN HOSPITALIER A VILLETANEUSE

Répartition des séjours en Médecine Chirurgie Obstétrique (PMSI 2016) :

1. Centre hospitalier Delafontaine
– *Saint Denis (796 séjours.)*
2. Clinique de l'Estrée
– *Stains (693 séjours)*
3. Centre cardiologique du Nord
– *Saint Denis (159 séjours)*



Enquête auprès des professionnels de santé de la commune

- Questionnaire envoyé le 4 mai 2018 auprès de tous les professionnels de santé libéraux de la ville de Villetaneuse
- Au 11 juin 2018, 6 questionnaires ont été renseignés, soit un taux de retour de 30 % :
 - 3 médecins généralistes
 - 2 orthophonistes
 - 1 pharmacien

- Par ailleurs, des entretiens téléphoniques ont été conduits auprès des professionnels de santé libéraux courant juin :
 - 4 médecins généralistes
 - 2 orthophonistes
 - 1 cabinet de 3 kinésithérapeutes
 - 1 pharmacien

A également été interrogé un centre médico-dentaire associatif basé à Villetaneuse.

Les grandes lignes ressortant des questionnaires :

- La part des patients bénéficiaires de la CMU chez les médecins est comprise entre 8 et 40%
- Les médecins ayant répondu au questionnaire acceptent encore de nouveaux patients, régulièrement ou exceptionnellement. Ils exercent entre 45 et 60 h par semaine.
- Les deux tiers des médecins répondants fonctionnent sans secrétariat
- Ils ont du mal à trouver des collaborateurs voire n'en cherchent plus, aucun ne pense trouver de successeur à son départ en l'état actuel des choses
- Seuls 1 professionnel sur 3 déclare des locaux aux normes PMR

Les grandes lignes ressortant des questionnaires :

- Les orthophonistes ne peuvent plus accueillir de nouveaux patients. Elles ne peuvent accepter de patients pour un suivi régulier que dans un délai de 18 mois. Elles ne trouvent pas de remplaçant(e) et ne pense pas trouver de successeur à leur départ. Cette situation qu'elle qualifient d'alarmante est vécue de façon très difficile par les professionnels.
- Elles pointent aussi le déficit en psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes et structures de prévention et dépistage précoce (type CAMSP).
- Plus de 75% de leurs patients viennent de Villetaneuse.
- Elles sont disponibles pour la création d'une structure d'exercice de groupe.

Les grandes lignes ressortant des entretiens ciblés:

- Villetaneuse commence à manquer de généralistes et va fortement en manquer dans les années à venir. Il y a un déficit de médecins spécialistes sur le secteur (gynécologues, ophtalmologues, dermatologues)
- Il y a d'ores et déjà un déficit concernant les kinésithérapeutes, avec un manque de variété dans les prises en charge et une difficulté pour les soins à domicile.
- 3 médecins et 2 orthophonistes sont intéressé(e)s par un regroupement de professionnels, dont 1 médecin en cumul emploi-retraite.
- Des installations potentielles sont freinées par le manque d'opportunités d'installation dans des conditions modernes, et notamment de locaux suffisamment vastes, adaptés et à loyer maîtrisé.

COMMENT ASSURER L'ACCES AUX SOINS DANS L'AVENIR

L'ATTRACTIVITE ORGANISATIONNELLE DE PONTOISE

- ❖ Sauvegarder l'existant et préparer l'avenir
- ❖ Intégrer la santé et ses professionnels dans tout projet d'aménagement urbain
- ❖ Développer l'attractivité du territoire pour l'exercice des professions de santé

Préparer l'avenir : offrir des conditions d'exercice répondant aux aspirations des jeunes :

- Amorcer une première solution autour des professionnels intéressés par un regroupement (3 médecins, 2 orthophonistes a minima) :
 - Engager un accompagnement du groupe initial pour l'aider à définir son projet et ses besoins
 - Mobiliser les acteurs institutionnels (Plaine Commune, bailleurs sociaux ...) pour dégager un plateau suffisamment important (plusieurs centaines de m²) pour ré-installer les professionnels en place, mais aussi accueillir de nouveaux médecins et paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes) pour compenser les déficits et départs en retraite
 - Mobiliser les soutiens publics pour parvenir à des niveaux de loyer attractifs
- Plus globalement, à moyen terme : donner des moyens concrets pour l'installation de cabinets de groupe:
 - Réserver dans les PLU des surfaces RDC judicieusement positionnées
 - Offrir des conditions hors marché, participer aux frais d'aménagement de ces structures
 - Etre flexible juridiquement pour permettre les entrées et sorties des professionnels libéraux

Sauvegarder l'existant :

- Le centre médico-dentaire associatif, une offre importante à ne pas négliger en situation tendue : une part majoritaire de l'offre en soins dentaires, et une capacité d'accueil pour des médecins généralistes et spécialistes
- Une structure qui peut le cas échéant bénéficier d'aide immobilière de l'ARS en cas de travaux ou d'extension
- Une structure à laquelle la commune peut apporter des soutiens symboliques : signalétique, parution dans le journal municipal,

Développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé :

- Redynamiser le tissu des professionnels de santé en créant des possibilités de rencontres locales et des échanges réguliers avec la collectivité
- Déployer les outils numériques en santé permettant une meilleure coordination entre libéraux et ville-hôpital (cf outils du protocole ARS – URPS)
- Faire bénéficier les professionnels libéraux d'une aide à la prise en charge des cas complexe dans le cadre de l'APTA 93

DISCUSSION